

Canevas d'organisation possible

Objectif : mettre l'accent sur le rôle de la FFR concernant la protection et la valorisation de l'environnement en organisant une opération de collecte des déchets sauvages le long des itinéraires balisés par la fédé.

Pistes d'organisation : à adapter bien sûr en fonction des situations locales

Préparation de la journée :

- implication des élus locaux (municipaux, territoriaux...), du monde associatif, du grand public – penser au milieu scolaire, au conseil municipal des jeunes,...
- obtenir un concours matériel : sacs de collecte (noirs pour le non recyclable, sacs jaunes pour le recyclable), pinces de préhension, mise à disposition éventuelle d'un véhicule pour ramassage des sacs ;
- faire le point avec la déchetterie locale pour la réception des déchets ;
- définir les itinéraires à traiter et les équipes par itinéraires ;
- annoncer : l'opération une semaine avant dans les médias locaux : journal, radio locale, bandeaux municipaux défilants ...
- flyer, site internet, facebook
- avis à commission environnement fédéral.

La journée du 22 avril :

Le matin :

- communication : photos des équipes et de leur équipement (valorisation de la commune ou communauté de communes par rapport au matériel fourni pour la collecte) ;

La collecte :

- les sacs sont déposés en des endroits judicieusement choisis pour ramassage par véhicule ;
- les gros déchets sont positionnés pour opération de ramassage particulière ;

Le retour de collecte : photos ;

l'après-midi :

- ramassages des sacs par véhicule – ramassage des gros déchets ;
- évacuation à la déchetterie sauf un certain nombre de sacs pour journée de sensibilisation

La journée du 29 avril : journée de sensibilisation grand public

- en un endroit judicieusement choisi (place publique, marché loca), tenue d'un stand :
- FFR, association de randonnée, participants... ; cet endroit peut également être une cour d'école en collaboration avec le personnel enseignant ;

Présentation de la collecte :

- mettre l'accent sur la durée de dégradation dans le milieu naturel et la notion : « la terre n'est pas faite pour ça » ;
- en profiter pour parler du tri sélectif ;

Communication : presse, radio locale, France Bleue

Les suites de ces 2 journées :

- convaincre les élus municipaux de ramasser les gros déchets se trouvant sur leur territoire dans les 15 jours (les déchets amènent d'autres déchets) ;
- essayer de créer, au niveau d'une intercommunalité, par exemple, une brigade verte ;
- promouvoir l'extension de cette journée au niveau fédéral : la journée de la terre est une journée à date fixe.

Remarques :

- le problème des assurances sera évoqué prochainement ; voir par ailleurs le guide des assurances 2020/21 page 19 ;
- l'organisation ci-dessus peut être concentrée sur une seule journée.
